La Municipalité rurale d'Ellice - Archie s'est réunie en session extraordinaire le lundi 9 septembre 2019 au bureau municipal de McAuley.

Présent :

Préfet : Barry Lowes

Conseillers : Gab Huberdeau, Marla Dyke, Devon Gurniak et Cheryl Kleemola

DG : Trisha Huberdeau

Des regrets : Angelo Fouillard, Melissa Pateman et JP Chartier

**Le préfet Barry Lowes a ouvert la réunion à 9 h 59.**

**Ordre du jour**

**Résolution 223-19 (G. Huberdeau / M. Dyke)**

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**Affaires générales**

**Résolution 224-19 (G. Huberdeau / D. Gurniak)**

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie soumette le projet intitulé : Projet de renouvellement du service d'eau de Saint-Lazare pour une subvention dans le cadre du programme Investir dans l'infrastructure Canada - Volet Infrastructure verte, sous-volet Qualité environnementale ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie appuie le projet et s'engage à fournir sa part (436 000 $) pour le projet.

**ADOPTÉE**

**Résolution 225-19 (G. Huberdeau / C. Kleemola)**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie soumet un projet intitulé : Projet de renouvellement du service d'eau de Saint-Lazare pour une subvention dans le cadre du programme Investir dans l'infrastructure Canada - Volet Infrastructure verte, sous-volet Qualité environnementale ;

ET PUISQUE la portion municipale de l'estimation du projet est de 436 000 $ ;

ET ATTENDU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie prévoit utiliser la réserve générale pour financer le projet ;

ET PUISQUE le conseil de la M. R. d'Ellice - Archie identifie que le coût de ce projet devrait être assumé par les propriétés reliées au service public et non par la municipalité entière;

IL EST RÉSOLU QU'après avoir obtenu l'approbation du financement par l'entremise du programme Investir dans les infrastructures canadiennes pour le projet de renouvellement du service d'eau de Saint-Lazare, le conseil a l'intention de rédiger un règlement administratif sur l'amélioration locale qui sera soumis à l'approbation de la commission municipale et qui prévoira que les propriétaires des propriétés reliées au service de Saint-Lazare doivent rembourser la portion municipale de 436 000 $ empruntée à la réserve générale.

**ADOPTÉE**

**Résolution 226-19 (G. Huberdeau / D. Gurniak)**

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie appuie le projet de la Fort Ellice Local Manitoba Metis Federation d'installer une tour dans la zone urbaine de Saint-Lazare avec l'intention de fournir un service cellulaire à cette zone, qui est actuellement inexistant ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité rurale d'Ellice - Archie encourage la FMM locale de Fort Ellice à soumettre le projet de tour cellulaire pour obtenir une subvention dans le cadre du programme Investir dans les infrastructures Canada.

**ADOPTÉE**

**Levée de la séance**

Résolution 227-19 (C. Kleemola / M. Dyke)

IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée. La MR d'Ellice-Archie se réunira en session ordinaire, le vendredi 13 septembre 2019 à 9 h au bureau municipal situé à McAuley, au Manitoba.

**ADOPTÉE.**

**La séance est levée à 10 h 22.**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Barry Lowes, préfet Trisha Huberdeau, DG**